

## SEANCE DU 06 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le 06 mai à 20H, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Chail sous la présidence de Monsieur DUBOIS Mickaël, Maire délégué de la commune de Fontivillié.

<b>Date de convocation</b>	Le 30 avril 2021
<b>Présents</b>	Mmes Estelle AUGEREAU, Claudine MAILLOU, Delphine MERLIERE, Clothilde TANNEAU, Aline KUMANSKI Mrs Pierre FICHET, Nicolas LARGEAUD, Mickaël DUBOIS, Raphaël GOURICHON, Franck PELLETIER, Alexandre BROUSSARD
<b>Absents excusés</b>	Mmes Isabelle POUPINOT, Adeline PINCON, Jessica GUILLE (pouvoir à Claudine MAILLOU), Mrs Thierry YOU, Rudy CARLES, Geoffroy LUCQUIAUD, Dimitri MAROT
<b>Retard excusé</b>	Mr Dimitri TIRBOIS
<b>Secrétaire de séance</b>	Mme Estelle AUGEREAU

Les comptes rendus des séances du conseil municipal des 12 et 20 avril ont été approuvés à l'unanimité.

### **► Elections régionales et départementales :**

Pour la tenue du bureau de vote, le Conseil scientifique recommande de solliciter en priorité des personnes vaccinées ou immunisées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48 h précédant le scrutin.

Une attestation de priorité d'accès à la vaccination est distribuée aux membres du bureau de vote.

Prévoir par bureau de vote sur une journée entière :

- 1 président
- 1 secrétaire
- 8 assesseurs
- 8 scrutateurs

Prévoir de réunir les adjoints pour voir comment organiser les élections dans la Mairie annexe de Sompt.

Prévoir d'acheter des écrans de protection pour les deux bureaux de vote.

Préparer la liste des tours de garde pour les deux bureaux de vote pour les deux scrutins.

**Arrivée de Dimitri Tirbois à 20h17.**

### **► Régie-Paiement :**

Suite à la visioconférence du vendredi 30 avril présentée par la DGFIP sur les nouveaux moyens de paiement, l'ensemble du conseil municipal valide l'adhésion à PayFip et l'acquisition (achat ou location) du TPE en ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> moyen de paiement dématérialisé.

Se renseigner du coût de l'achat du TPE ou de la location auprès d'un établissement bancaire.

### **► Accès à la fibre Orange :**

Dans le cadre de la convention AMEL79-86 co-signée par l'état, le département des Deux-Sèvres et Orange vont déployer la fibre sur la commune.

Le jeudi 1<sup>er</sup> avril, Mme Blancheton Sandrine et Mr Pascal Girault sont venus nous faire une présentation générale du déploiement de la fibre, des différentes phases du déploiement ainsi que les différentes étapes à venir.

Une présentation également du matériel qui sera installé sur la commune et qui doit être validé (emplacements des « futures armoires fibre »).

Après étude, Mme Blancheton propose pour la 1<sup>ère</sup> armoire « Chemin de la Forge à Sompt » et pour la deuxième « face au 4 route des Vignes à Chail ».

L'ensemble du conseil municipal valide ces emplacements et valide la couleur des 2 armoires « Vert foncé ».

### **► Gestion du personnel :**

Suite à la publication du poste d'agent d'entretien, nous avons reçu 4 candidatures.

Les candidats seront reçus en entretien du vendredi 14 mai au vendredi 21 mai.

### **► Présentation des commissions :**

#### **• Commission bâtiments-locatifs :**

- Suite à la commission de sécurité qui a eu lieu à la Barbette le 22 mars, l'APAVE est intervenu le 3 mai pour le contrôle des installations électriques.
- 4 blocs secours sont commandés pour un montant total de 211.48€ TTC.
- Prévoir de changer la VMC dans les logements de Mr Denis et Mme Seine.
- Entretien des espaces verts du lotissement de la Ballade : Les arbres ont été plantés mais il en reste encore, plantation prévue en septembre. Mme Matthews de la société ENON doit nous contacter pour fixer un rendez-vous pour organiser le planning des tontes dont ils ont la charge de l'entretien pendant 1 an.

- Reprendre contact avec la société Colin qui doit intervenir pour les terrasses fissurées des 2 logements à la Ballade.
- La mairie a signé un contrat de maintenance avec la société Viaud (pour les extincteurs des salles des fêtes, église, temple...).
- Temple : Fuite au faitage. Pleins de panneaux, tuiles, portes sont stockés dans le temple. Prévoir de le débarrasser pour pouvoir y entreposer les tables et les bancs qui sont actuellement à l'atelier de Chail.

- **Commission des Fêtes** :

- Préparation du 14 juillet :  
2 circuits (8kms à vélo + 5 kms pédestre) prévus sur Sompt.  
Casse-croûte le matin.  
Repas du midi.  
Jeux gonflables. Pêche à la ligne. Rampeaux. Jeu de boules.  
Proposer à l'APE de tenir la buvette dont tous les bénéfices reviendront à l'association.  
Repas le soir (Omelette géante par exemple).

- **Commission Communication** :

- Les brèves ont été distribuées dans les boîtes aux lettres.
- Cérémonie du 8 mai : 6 personnes maximum (2 maires + 2 porte-drapeaux + 2 conseillers).  
Dépôt de fleurs + 1 minute de silence + La Marseillaise  
9h45 Stèle au Vieux Lié  
10h Monument aux Morts de Sompt  
10h45 Monument aux Morts de Chail
- Le site Internet de la commune continue à avancer.

- **Commission Voirie** :

- La route de Miséré a été refaite et ouverte. Prévoir un enrobé à froid par-dessus.
- Reprise du tracteur à 10000€ par la SCEA Le Cabri Blanc à Lorigné.
- Reprise de la faucheuse pour 10000€ par la commune de Luché Sur Brioux.
- Prévoir de réparer le radiateur du tracteur avant la reprise. Proposition de mettre un radiateur adaptable pour environ 471€.
- Local technique de Chail : Attente du plombier.
- Panneaux : Chiffrage en cours. Prévoir de les nettoyer. Prévoir également des panneaux « Commune de Fontivillié ».
- Marquages au sol : La commune de Sauzé-Vaussais a acheté une machine avec gabarits et font de la prestation de services. A voir si cela est intéressant financièrement.
- Cimetière : Suite à la création du nouvel espace cinéraire dans le cimetière de Chail, le manquement de place est à prévoir. Commencer à réfléchir à une solution à moyen terme pour agrandir le cimetière.

**► Divers :**

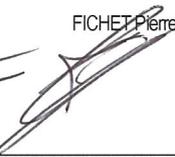
Comme toutes les années précédentes, les 3 mairies du RPI participent à l'achat des livres remis en fin d'année à l'ensemble des élèves.

Pour cela, Mme Aubin (Directrice de l'école maternelle à Chail) demande si la mairie de Fontivillié accepte de participer à hauteur de 13€ par enfant.

L'ensemble des membres du conseil municipal valide ce montant pour l'année 2021.

La séance est levée à 22h30

**Signatures des membres ayant participé à cette séance :**

AUGEREAU Estelle 	BROUSSARD Alexandre	CARLES Rudy ABSENT EXCUSÉ	DUBOIS Mickaël 	FICHET Pierre 
GOURICHON Raphaël 	GUILLE Jessica ABSENTE EXCUSÉE	KUMANSKI Aline	LARGEAUD Nicolas 	LUCQUIAUD Geoffroy ABSENT EXCUSÉ
MAILLOU Claudine 	MAROT Dimitri ABSENT EXCUSÉ	MERLIERE Delphine	PELLETIER Franck 	PINCON Adeline ABSENTE EXCUSÉE
POUPINOT Isabelle ABSENTE EXCUSÉE	TANNEAU Clothilde 	TIRBOIS Dimitri 	YOU Thierry ABSENT EXCUSÉ	